

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

474^e séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 2 juin 2014, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse
M. Steve Massicotte, conseiller
M. Francis Perron, conseiller
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Adam Perreault, conseiller
Mme Nancy Benoît, conseillère
M. Richard Cossette, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

1. Moment de réflexion

2. Adoption de l'ordre du jour

2014-06-147

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point «Autres sujets» ouvert.

Adoptée.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

2014-06-148

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance mentionnée en titre.

Adoptée.

4. Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014

Aucune délibération.

5. Administration générale

5.1 Dépôts de statistiques

5.1.1 Consommation électrique

5.1.2 Consommation d'eau

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel et eau.

5.2 Correspondance

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois de mai.

5.3 Adoption des comptes

2014-06-149

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer et les salaires d'une somme de 192 435,49 \$.

Liste des comptes payés	118 764,66 \$;
Liste des comptes à payer	33 612,09 \$;
Liste des salaires	40 058,74 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

5.4 Encaissements

Les encaissements reçus au cours du mois de mai 2014 sont de 947 654,08 \$.

5.5 États comparatifs janvier à avril 2013 et janvier à avril 2014

Les états comparatifs ont été transmis par courriel durant le mois de mai et déposés à la table du conseil en date de ce jour.

5.6 États financiers des revenus et dépenses au 30 avril 2014

Les états financiers des revenus et dépenses au 30 avril 2014 ont été transmis par courriel durant le mois de mai et déposés à la table du conseil en date de ce jour.

5.7 Entente pour retraite future du directeur général

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

5.8 Congrès Fédération québécoise des municipalités et Fondation Rues principales

2014-06-150

Il est proposé par Nancy Benoît, appuyée par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour la participation des membres du conseil municipal au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 25, 26 et 27 septembre 2014, au Centre des congrès de Québec ; les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et repas seront payés par la municipalité suivant des pièces justificatives pour la conseillère Germaine Leboeuf et la mairesse Diane Aubut par la MRC des Chenaux suivant les prévisions budgétaires 2014.

QUE la mairesse Diane Aubut soit autorisée à participer au 27^e colloque 2014 de la Fondation Rues principales qui aura lieu le 24 septembre prochain, au Capitole de Québec ; les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et repas seront payés par la municipalité suivant des pièces justificatives.

Adoptée.

5.9 Facture CLD des Chenaux

CONSIDÉRANT QUE le CLD des Chenaux a fait parvenir à la municipalité une facture de 2 884,45 \$ correspondant au tiers de la facture transmis au CLD par un avocat sur une poursuite judiciaire;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil n'ont pas reçu assez de détails sur cette facturation à cause de la confidentialité demandée;

2014-06-151

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité de refuser de payer cette facture.

Le vote est demandé par la mairesse et chaque membre du conseil s'est prononcé contre le paiement de cette facture.

Adoptée.

6. Période de questions (15 minutes)

Des personnes posent des questions d'ordre général : confidentialité sur une facture, coût de l'eau, rumeur de cadeau à l'ancienne députée de Champlain, mauvaise odeur sur le territoire de la municipalité, pétition déposée à la table du conseil, comptes de taxes, autre demande de modification du budget 2014.

7. Urbanisme

7.1 Affichage

CONSIDÉRANT QUE sur le territoire de la municipalité il y a beaucoup de panneaux publicitaires d'installer sans aucune demande de permis qui ne sont pas conformes au règlement de zonage sur l'affichage ainsi que la loi sur la publicité le long des routes du ministère des Transports, une circulaire sera envoyée demandant d'enlever tous les panneaux publicitaires en bordure des routes sur le territoire de la municipalité; un délai de 15 jours sera demandé lors de l'envoi de la circulaire et par la suite les employés de la municipalité enlèveront les panneaux qui seront entreposés pendant un court délai avant destruction.

7.2 Requête suivant le règlement de nuisance 99-173

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du numéro de cadastre 4 175 929 ne respectent pas le règlement de nuisance 99-173;

CONSIDÉRANT QU'en 2013 il y a eu des constats d'infraction d'émis et que lesdits propriétaires continuent de ne pas respecter ledit règlement;

CONSIDÉRANT QUE cette propriété est très à la vue des passants sur l'autoroute 40 et que les membres du conseil souhaitent remédier à cette situation;

2014-06-152

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de demander au directeur général/secrétaire-trésorier de faire parvenir une lettre recommandée, d'accorder un délai supplémentaire de

30 jours afin de remédier à la situation à défaut de quoi la municipalité se réserve le droit à tout autre recours possible pour faire appliquer sa réglementation sur les nuisances, dont l'émission d'un constat et demander une requête devant le tribunal en vertu de l'article 60 de la loi sur les compétences municipales qui permettra de procéder à l'enlèvement des nuisances directement par la municipalité.

Adoptée.

7.3 Mur de soutènement

CONSIDÉRANT QU'il y a une propriété adjacente au terrain de la municipalité et que l'arpenteur-géomètre Maurice Champagne a informé le directeur général/secrétaire-trésorier que le muret serait sur l'emprise de la municipalité;

2014-06-153 Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité de demander à l'arpenteur-géomètre de faire parvenir à la municipalité le plan à la municipalité.

Adoptée.

8. Loisirs

8.1 Publicité Bulletin des Chenaux (spectacle thématique)

2014-06-154 Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires au montant de 400 \$ dans le cahier du Bulletin des Chenaux dans le but de promouvoir l'exposition canine, la fête nationale, les soirées musicales, qui sera distribué dans la MRC des Chenaux et Mékinac, le 22 juin prochain.

Adoptée.

9. Voirie

9.1 Abrogation de la résolution numéro 2014-05-130

2014-06-155 Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution numéro 2014-05-130.

Adoptée.

9.2 Demande de soumissions pour pièces d'asphalte

2014-06-156 Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité de demander des soumissions par invitation à Construction & Pavage Portneuf inc., Lebel Asphalte et Maskimo Construction inc. pour la réparation de pièces d'asphalte suivant la liste préparée par le chef d'équipe et sujette à modification suivant les crédits disponibles; le prix demandé pour les pièces est en tonne métrique;

Les travaux devront être terminés au plus tard le 31 juillet 2014.

Les soumissions devront être parvenues au bureau de la municipalité dans des enveloppes scellées portant l'inscription « Soumission », et adressées à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, seront reçues jusqu'à 10 h le 3 juillet 2014. Les soumissions seront ouvertes à la même heure et à la même date.

La municipalité, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.

Le contrat sera accordé à la séance ordinaire du 7 juillet 2014.

Adoptée.

9.3 Glissement de terrain

CONSIDÉRANT QUE suite à l'affaissement d'une partie du chemin Rapide Nord, la municipalité a reçu une confirmation d'aide financière par le ministère de la Sécurité publique équivalent à 75 % des travaux;

CONSIDÉRANT QU'une demande additionnelle a été faite par le ministère de la Sécurité publique exigeant des études hydraulique et géotechnique;

CONSIDÉRANT QUE la firme Pluritec a fait parvenir une offre de service pour ces travaux additionnels au coût de 12 700 \$, taxes non incluses;

2014-06-157

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de Pluritec au montant de 14 601,83 \$, taxes incluses.

Adoptée.

9.4 Acquisition souffleur à neige

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 2014-05-134, la municipalité a demandé des soumissions par invitation pour l'achat d'un souffleur à neige avec un devis sur les exigences de la municipalité qui sera installé sur le tracteur Kubota 3680;

CONSIDÉRANT QU'en date du 28 mai, à 10 h, les soumissions ont été ouvertes soit :

Le Groupe Lafrenière Tracteurs	6 268,80 \$ - 667 \$ pour l'inverseur/réducteur;
Machinerie Roberge inc.	4 800,00 \$.

Les taxes sont non incluses.

CONSIDÉRANT QU'après étude des soumissions, Groupe Lafrenière Tracteurs est conforme au devis et Machinerie Roberge inc. n'est pas conforme au devis;

2014-06-158

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat d'achat au Groupe Lafrenière Tracteurs au montant de 6 440,67 \$, taxes incluses.

Adoptée.

9.5 Achat nouveaux panneaux de rues

CONSIDÉRANT QUE par le programme de revitalisation, le conseil municipal désire changer les poteaux, attaches et indicateurs de noms de rues suite à l'adoption de la résolution numéro 2013-05-165;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été demandée à Spectralite/Signoplus;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission au montant de 5 853,66 \$, taxes incluses;

2014-06-159

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires et de mandater le directeur général/secrétaire-trésorier à commander le matériel tel que décrit ci-dessus.

Adoptée.

10. Protection incendie

10.1 Nouveaux pompiers

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 2013-11-317, la municipalité avait nommé trois nouveaux pompiers volontaires en probation pour une période de six mois;

CONSIDÉRANT QU'en date du 15 mai dernier, le directeur adjoint du service incendie a recommandé que ces trois pompiers deviennent officiellement pompiers volontaires de la municipalité;

2014-06-160

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité de nommer officiellement messieurs Frédérick Dolbec, Jean-François Deshaies et Stéphane Lépine pompiers volontaires de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade effectif en date du 11 mai 2014;

QUE suite à des formations avec succès qu'ils ont reçues, les pompiers Martin Légaré et Francis Perron reçoivent le titre d'officier;

QUE les crédits nécessaires soient autorisés pour la formation de ces trois nouveaux pompiers volontaires dont une partie en 2014 et que le directeur du service incendie soit autorisé à inscrire lesdits pompiers pour la formation qui aura lieu à l'automne prochain;

QUE les crédits nécessaires soit autorisés pour l'achat de trois uniformes (chemises, pantalons) environ 450 \$, taxes incluses.

QU'avant la nomination de ces trois pompiers, en date du 11 mai dernier, aucune rémunération ne leur soit versée pour les pratiques et appels d'urgence suivant la politique établie depuis plusieurs années.

Adoptée.

10.2 Annulation de facture

CONSIDÉRANT QUE Camion incendie Levasseur inc. a déclaré faillite et qu'un montant de 65,77 \$ est dû par l'entreprise pour des armoiries autocollantes;

2014-06-161

Il est proposé par Nancy Benoît, appuyée par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'annuler cette facture.

Adoptée.

10.3 Équipements

2014-06-162 Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires et mandater le directeur général pour l'achat d'équipements qui serviront exclusivement pour le camion pompe-citerne suivant les meilleurs prix présentés par les fournisseurs.

Adoptée.

11. Aqueduc

11.1 Traverse aqueduc ruisseau Gendron

2014-06-163 Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à demander des soumissions par invitation pour effectuer des travaux de traverse d'aqueduc sur le ruisseau Gendron conformément au plan et devis préparés par la firme d'ingénieurs Pluritec.

Adoptée.

12. Association canine de la Mauricie

12.1 Alimentation électrique

2014-06-164 Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'installation de nouvelles prises électriques ainsi qu'un panneau de 200 ampères qui serviront pour l'exposition canine de la Mauricie qui aura lieu les 27, 28 et 29 juin 2014, au coût de 3 929,85 \$, taxes incluses.

Adoptée.

12.2 Employés (restaurant, surveillance, etc.)

2014-06-165 Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour la rémunération des employés qui travailleront lors de l'exposition canine de la Mauricie.

Adoptée.

13. Divers

13.1 Problème de cueillette matières résiduelles Île-du-Grand direction est

CONSIDÉRANT QU'il y a un problème de cueillette de matières résiduelles sur le chemin Île-du-Grand direction est à l'effet qu'il n'y a aucune virée et aucun propriétaire du secteur permet d'entrer sur leur terrain;

CONSIDÉRANT QUE la loi ne permet pas de circuler à reculons sans avoir signaleur pour protéger les résidents du secteur;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent continuer à donner le service de cueillette de matières résiduelles et qu'il reste une seule solution;

2014-06-166

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour la location d'un conteneur qui sera installé à l'intersection de la rue Sainte-Anne et Île-du-Grand pour permettre aux propriétaires situés entre le 141 et le 289 de déposer leurs matières résiduelles dans le conteneur; une circulaire sera distribuée de porte-à-porte à ces propriétaires.

Adoptée.

13.2 Disposition d'anciennes chaises du conseil municipal

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède huit chaises qui servaient pour les séances du conseil et qui ne sont plus utilisées;

2014-06-167

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de les offrir à la population lors d'une prochaine circulaire et le plus offrant pourra en prendre possession.

Adoptée.

13.3 Bibliothèque municipale – achat de livres

2014-06-168

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'achat de nouveaux livres à la bibliothèque municipale pour un montant de 1 000 \$.

Adoptée.

14. Demandes

14.1 Heidi Levasseur – nage vers tes rêves

CONSIDÉRANT QUE la nageuse Heidi Levasseur s'arrêtera à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 10 juillet prochain et rencontrera les jeunes du Service d'animation estivale pour ensuite se rendre pour un 5 à 7;

2014-06-169

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires au montant de 25 \$ pour un souvenir qui lui sera remis lors de son passage à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

14.2 Signature d'entente avec la Croix-Rouge canadienne Québec

2014-06-170

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse Diane Aubut et le directeur général/secrétaire-trésorier René Roy à signer la lettre d'entente de services aux sinistrés entre la Société canadienne de la Croix-Rouge et la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

Adoptée.

14.3 Abolition du sifflet aux passages à niveau

CONSIDÉRANT une demande d'un propriétaire résident pour que la municipalité intervienne auprès de la compagnie de chemin de fer pour qu'il soit interdit l'emploi du sifflet aux passages à niveau sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil jugent que c'est plus sécuritaire qu'il y ait un sifflement du train lors du passage aux traverses à niveau;

2014-06-171 Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande.

Adoptée.

14.4 Politique sur le bruit routier

CONSIDÉRANT une demande d'un résident pour que la municipalité intervienne et s'implique financièrement à 50 % du coût de réalisation des mesures atténuations sur le bruit auprès du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil jugent que la municipalité n'a pas à s'impliquer dans cette demande;

2014-06-172 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Richard Cossette et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande.

Adoptée.

14.5 Soutien financier pour le service «Sacs d'école»

2014-06-173 Il est proposé par Nancy Benoît, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à transmettre un montant de 200 \$ au Fonds communautaire des Chenaux inc. comme soutien financier pour le service «Sacs d'école».

Adoptée.

14.6 Association des Stomisés de la Mauricie

2014-06-174 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande de commandite.

Adoptée.

14.7 Appartenance Mauricie

2014-06-175 Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité que la municipalité achète 10 calendriers historiques, édition 2015, sur le thème des communications en Mauricie au coût de 10 \$ l'unité, chez Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale.

Adoptée.

14.8 Fédération de l'union des producteurs agricoles de la Mauricie

2014-06-176 Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande de commandite.

Adoptée.

15. Autres sujets

15.1 Abrogation de la résolution numéro 2014-05-124

2014-06-177

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution numéro 2014-05-124.

Adoptée.

15.2 Engagement de la responsable Coopérative jeunesse de services

CONSIDÉRANT QUE la responsable de la Coopérative jeunesse avait été engagée suite à l'adoption de la résolution numéro 2014-05-124;

CONSIDÉRANT QU'en date d'aujourd'hui, la responsable est venue informer la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire qu'elle avait trouvé un emploi dans le domaine où elle poursuit ses études;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'engagement de madame Caroline Bergeron pour remplacer l'ancienne responsable de la Coopérative jeunesse de services;

2014-06-178

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'engager madame Caroline Bergeron comme responsable de la Coopérative jeunesse de services pour la saison 2014.

Adoptée.

15.3 Carrefour action municipale et famille

2014-06-179

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'autoriser le conseiller Adam Perreault à participer à une rencontre Carrefour action municipale et famille qui aura lieu à Louiseville, le 5 juin prochain; les dépenses encourues seront payées suivant les pièces justificatives.

Adoptée.

16. Rapport de comité

La conseillère Germaine Leboeuf informe de la nomination de monsieur Roger Saucier sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-la-Pérade; qu'elle a pris connaissance du plan de mesure d'urgence qui devrait être préparé dans les mois qui suivent; qu'un rapport d'étude à l'effet que dans les prochaines années, l'administration de l'OMH sera gérée par Trois-Rivières.

Le conseiller Adam Perreault informe d'une rencontre de la Société de développement économique qui a eu lieu le 7 mai dernier et d'un projet de site internet.

La mairesse Diane Aubut remercie les organisateurs du Relais pour la vie et donne de l'information sur les activités qui auront lieu durant le mois de juin soit : Course Richard Tessier, Symposium de peinture, Fête nationale, Exposition canine de la Mauricie ainsi que les spectacles dans le parc du pont.

17. Période de questions (15 minutes)

Des personnes posent des questions d'ordre général : entente hockey senior, révision budget 2014, dette totale de la municipalité, hausse de taxes 2014, politique achat local, rumeur sur le successeur du directeur général/secrétaire-trésorier, rumeur sur une enquête qui aurait eu lieu par l'unité permanente anticorruption à la municipalité et si le CPA a remboursé à la municipalité les frais pour le spectacle de Joannie Rochette.

18. Clôture de la séance

2014-06-180

L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyée par Francis Perron et résolu à l'unanimité, que la présente séance est levée à 21 h 02.

Adoptée.

Diane Aubut
Mairesse

René Roy
Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Aubut, mairesse